

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 Février 2016

L'an deux mil seize le dix-neuf février à 19 heures, le conseil municipal de Remigny s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel MOURON.

**Etaient présents** : Mrs Michel MOURON, Pierre PAYEBIEN, Sébastien LAURENT, Sébastien GAUNET, Gérard BARNAY, Gilles BOUSQUET, Stéphane CARLOT, Rémy PRIN, & Mmes Christiane CANET, Chantal GOUT.

**Absents excusés** :

**Absent** : Gérard FLEURY

**Secrétaire de séance** : Pierre PAYEBIEN

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

## PREMIERE DELIBERATION

### Ecole

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'évolution des réunions avec les membres du RPI de Saint-Gilles-Dennevy et plus particulièrement suite à celle du 12 février 2016. 2 solutions sont proposées :

- Adhésion au RPI
- Non adhésion au RPI mais avec convention. La classe de Remigny restant dans sa forme actuelle de la Grande section au CM (Classe unique). Les élèves de Petite section et moyenne section pourraient être admis au RPI de St Gilles avec possibilité de transport matin et soir en fonction des effectifs.

Monsieur le Maire rapporte qu'après un sondage effectué par courrier auprès des parents d'élèves, 10 familles se sont prononcées pour la non adhésion au RPI, mais avec convention, 6 étant pour une adhésion au RPI.

**Après avoir entendu les avis des Conseillers et après avoir délibéré par 9 voix pour et 1 voix contre le Conseil Municipal :**

- Décide d'opter pour le conventionnement avec le RPI avec transport des enfants de petite section et moyenne section seulement matin et soir.

## DEUXIEME DELIBERATION

### Demande de don

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier émanant de la fondation du patrimoine de département de la Meuse et de l'office national des forêts, qui dans le cadre de commémorations liées à la grande guerre, sollicite une souscription afin de perpétuer la mémoire du plus grand champ de bataille de l'histoire.

**Après en avoir délibéré, par 8 voix pour et 2 voix contre, le Conseil Municipal**

- Accepte de verser un don de 100 euros à cette fondation.

## SYDESL

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du rapport d'activité du Sydesl pour l'année 2014.

## QUESTIONS DIVERSES

- ❖ Néant

**L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE À 21 h 15**